



LE 29 JUIN 2016

LES LENDEMAINS DU CONSEIL

VOLUME 15, NUMÉRO 11

Faits saillants de la séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 28 juin 2016.
Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil.

— Le Conseil a mandaté la présidente afin qu'elle signe la « Fiche de déclaration du dirigeant de l'organisme » qui atteste la fiabilité des données et des contrôles en gestion contractuelle conformément aux exigences de la *Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics*.

— Le Conseil a approuvé le budget des écoles primaires et secondaires ainsi que du Centre de formation du Richelieu et du Centre de formation professionnelle des Patriotes pour l'année scolaire 2016-2017.

Il a également autorisé la nouvelle école primaire de Chambly à engager des dépenses ne dépassant pas 50 % du budget accordé à cet établissement par la Commission scolaire des Patriotes pour l'année 2016-2017, jusqu'à ce que le conseil d'établissement, qui sera mis en place à l'automne, adopte le budget de l'école.

— Le Conseil a adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette de la Commission scolaire des Patriotes pour l'année 2016-2017 prévoyant des dépenses de 336 477 152 \$.

Il a également fixé le taux de la taxe scolaire à 0,19466 \$ par 100 \$ d'évaluation pour les immeubles résidentiels et à 0,20177 \$ par 100 \$ d'évaluation pour les immeubles des neutres (commerces, industries, etc.)

Il s'agit d'une légère baisse par rapport aux taux de taxe de l'année précédente.

— Le Conseil a résolu de mandater la présidente et le directeur général à signer tous les documents requis afin de conclure les ententes suivantes :

» Entente relative à l'utilisation, tout au long de l'année, de l'espace de stationnement de l'école Au-Fil-de-l'Eau à titre de stationnement public par la ville de Mont-Saint-Hilaire, en dehors des

heures de présence du personnel;

» Entente relative à l'utilisation, du 15 mai au 15 octobre, de l'espace de stationnement de l'immeuble du Centre d'intégration La Traversée à titre de stationnement public par la ville de Beloeil, en dehors des heures de présence du personnel;

» Entente relative à l'intégration du terrain de l'école de la Pommeraie dans la réglementation municipale sur la circulation de la ville de Mont-Saint-Hilaire.

Le Conseil des commissaires ne siégeant pas durant le mois de juillet, nous vous souhaitons un très bel été.



PROCHAINE SÉANCE EN AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Mardi 30 août 2016, à 20 h

1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville

ÉQUIPE DE RÉDACTION :

LISE CARPENTIER

CATHERINE HOUPERT